

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-septième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 24 septembre 2008, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Nomination de la représentante, du représentant de la Faculté à la liste institutionnel de pairs pour l'évaluation des programmes de l'Université

Résolution CFSPD-2008-2009-373

ATTENDU la politique d'évaluation périodique des programmes adoptée par la Commission des études en septembre 2004;

ATTENDU la responsabilité confiée à la Commission des études d'approuver une liste institutionnelle de pairs;

ATTENDU la fin du mandat de la professeure Michelle Thériault;

ATTENDU les compétences du professeur Maurice Couture dans le domaine de l'évaluation des programmes et son intérêt à agir comme pair sur les comités d'évaluation périodique des programmes d'autres facultés;

ATTENDU les compétences de la professeure Martine Lachance dans le domaine de l'évaluation des programmes et son intérêt à agir comme pair sur les comités d'évaluation périodique des programmes d'autres facultés;

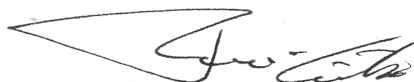
IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE au vice-recteur à la Vie académique la nomination du professeur Maurice Couture à titre de membre de la liste institutionnelle de pairs pour l'évaluation périodique des programmes et la nomination de la professeure Martine Lachance à titre de substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 25 septembre 2008



René Côté
Doyen